



Synthèse du webinaire #3 Afigéo sur les Usages de la donnée Adresse Spécial sécurité civile et intérieure

Lundi 9 Mars 2021

Table des matières

Introduction	1
Par Christine ARCHIAS, vice-présidente de l'Afigéo	1
Usage de l'Adresse dans un Service départemental d'incendie et de secours	
Par Amélie MECHENIN, Adjointe au Chef de Service Groupement Prévision, Service cartographie - SDIS de Haute-Savoie (74) en partenariat avec Maxime ROUSSEAU, Directeur des Projets, RGD 73-74	2
Utilisation de la BAN et des données de localisation dans NexSIS 18-112	
Par Cédric BLANCHARD, ANSC – Chef de produit SIG et Adrien VAN HAMME, – Chef de projet SIG au sein de la société CamptoCamp, prestataire pour l'ANSC	3
Exploitation de l'adresse par le socle SIG de la Sécurité Intérieure	
Par Jean DE VILLENEUVE, ST(SI) ² (Service des technologies et des systèmes d'information de la Sécurité intérieure), Ministère de l'Intérieur - Chef de la SIGO (Section de l'Information Géographique Opérationnelle), Ministère de l'Intérieur	5

Introduction

Par Christine ARCHIAS, vice-présidente de l'Afigéo

L'Afigéo - association française pour l'information géographique - est la « partenaire privilégiée de l'action publique dans le domaine de l'information géographique ». Dans le cadre de ses travaux, l'Afigéo a relancé des actions concernant l'Adresse afin de fédérer au maximum les usagers de cette donnée au travers de témoignages, retours d'expériences... Cette démarche s'inscrit en cohérence avec celles de l'ANCT et de la startup d'État « Bases adresses locales » qui apportent un appui direct aux communes.

Retrouvez toutes les actualités de l'adresse sur le site de l'Afigéo, notamment les ressources du premier webinaire : <https://www.afigeo.asso.fr/groupe-de-travail/adresse/>

L'Afigéo anime également différents groupes de travail, comme le GT « Métiers & Compétences / Défense & Sécurité » qui s'intéresse à la place et la reconnaissance de la géomatique dans ces secteurs, les concepts associés à la géointelligence...

Usage de l'Adresse dans un Service départemental d'incendie et de secours

Amélie MECHENIN, Adjointe au Chef de Service Groupement Prévision, Service cartographie - SDIS de Haute-Savoie (74) en partenariat avec Maxime ROUSSEAU, Directeur des Projets, RGD Savoie Mont-Blanc

Le SDIS de Haute-Savoie représente en quelques chiffres :

- 99 centres d'incendie et de secours,
- + de 50 000 interventions en 2020,
- Un budget de 100m€,
- 650 sapeurs-pompiers professionnels et plus de 3000 sapeurs-pompiers volontaires,
- 160 personnels administratifs et techniques spécialisés.

Dans le 74, il existe un plateau d'appels commun (CODIS) aux personnels pompiers, SAMU et ambulanciers privés. Après avoir reçu un appel sur ce plateau, la plateforme fait appel à un SDIS qui va engager les moyens pour se rendre sur le lieu d'intervention.

L'adresse est une donnée primordiale qui intervient à différents niveaux, notamment pour la localisation du sinistre : l'adresse est la clé de voûte d'une bonne intervention, une bonne géolocalisation du requérant permet la prise en charge la plus rapide au bon endroit.

Il existe 3 niveaux croissants qui permettent la précision optimale pour l'Adresse :

- La dénomination des voies d'un territoire,
- La non-ambiguïté des noms de voie,
- La connaissance des adresses et leur bonne géolocalisation.

Suite à la fusion des communes, beaucoup d'homonymes ont été regroupés au sein des nouvelles communes, à titre d'exemple : Annecy a fusionné avec 6 communes, plus de 600 noms de voies homonymes ont été trouvés suite à cela.

Afin d'être au plus prêt de l'actualité de la donnée, le SDIS 74 travaille constamment avec l'IGN et la RGD (partenariat tripartite). Ce partenariat remonte à 2007, lorsqu'une première convention RGD-IGN-SDIS 74 avait été signée afin de permettre la numérisation du graphe des voies en 3D par l'IGN à partir des prises de vues de 2004, avec la fourniture par le SDIS 74 d'un filaire de voies dénommées. Le premier référentiel Adresse de Haute-Savoie est né en 2010.

Aujourd'hui, à travers :

- Un cahier des charges de l'adressage,
- La sensibilisation autour du plan d'adressage pour les communes,
- La création d'un référentiel de précision (route et plaque),
- L'organisation des remontées,
- Un traitement annualisé,

307 000 adresses ont été géolocalisées à la plaque (soit 85% du territoire).

Échanges :

1. Les appelants peuvent-ils indiquer leur position à partir de coordonnées GPS depuis leur smartphone ?

Grâce à l'AML (localisation mobile avancée), les coordonnées x,y de l'appelant peuvent être envoyées toutes les 20 secondes. Dans le 74, pour des soucis techniques, seule la position T0 est indiquée pour le moment (en voie d'intégration pour avoir la localisation toutes les 20 secondes). Néanmoins, les appelants n'appellent pas forcément depuis un téléphone portable, il reste nécessaire de passer par une adresse intelligible par l'homme pour envoyer un ordre de mission.

L'APEFLO (plateforme de localisation) a également obligé les SDIS à intégrer un annuaire de conversion téléphone-adresse (mais qui prend seulement l'adresse de facturation du téléphone en compte ce qui peut représenter une contrainte selon les contextes).

2. Gérez-vous aussi des "sous-adresses" lorsque le site est complexe (plusieurs bâtiments/entrées) (comme des gestionnaires de réseaux) ?

Les établissements accueillant du public, du fait de leur localisation, activité... sont répertoriés puisqu'ils peuvent potentiellement poser plus de risques. Pour ces types d'établissement, des plans particuliers sont établis via des fiches (issues par lesquelles les véhicules d'intervention peuvent rentrer, portes secondaires plus accessibles...).

Dans le 74, la présence des « vieilles-villes historiques » où des bornes escamotables induisant des chemins de circulation particuliers est renseignée.

Néanmoins, il n'existe pas ce genre d'information pour les immeubles collectifs.

Utilisation de la BAN et des données de localisation dans NexSIS 18-112

Cédric BLANCHARD, ANSC – Chef de produit SIG et Adrien VAN HAMME, – Chef de projet SIG au sein de la société CamptoCamp, prestataire pour l'ANSC

Le projet NexSIS a pour vocation de remplacer les systèmes de gestion d'alerte dans les SDIS, via la création en 2018 de l'ANSC – Agence du Numérique de la Sécurité Civile. Après une phase de développement, NexSIS 18-112 est déployé depuis début 2021 dans le SDIS 77 et 7 autres SDIS pilotes.

NexSIS a pour but :

- 1) D'améliorer le service rendu aux citoyens (nouveaux outils de communications, mise à disposition d'une application mobile pour le citoyen...),
- 2) Apporter une forte interopérabilité (capacité d'entraide, améliorer l'interopérabilité entre SDIS...),

- 3) Projeter les acteurs de la sécurité civile à l'ère digitale (système partagé de gestion des alertes et des opérations, collaboration et échanges de données facilités, outils de conduite et de suivi en mobilité...),
- 4) Payer le juste coût (mutualisation des moyens, gouvernance partagée, efficacité budgétaire...).

NexSIS est composé de différents modules : système de gestion des alertes, système de gestion des échanges, système de gestion des opérations, tous basés sur un système d'information géographique (SIG).

Le SIG découle d'une co-construction avec les SDIS, avec une communauté de géomaticien des SDIS qui participe aux travaux de conception et de déploiement du SIG (24 SDIS contributeurs).

Dans une situation d'urgence, le SIG de NexSIS permet la sélection du centre de gestion des alertes compétent, la localisation de l'alerte et de la situation d'urgence, la sélection du centre de gestion des opérations compétent, la détermination de la priorité opérationnelle, des données d'influence opérationnelles, de la localisation d'envoi des secours, des opérations et des moyens...

Les toponymes, lieux-dits... permettent la localisation de la situation d'urgence la plus précise possible, avoir une base adresse fiable est donc primordiale.

NexSIS s'appuie sur les données de la BAN pour les adresses, les localisants pré-identifiées par les SDIS, et les localisants issus de la BD TOPO.

Les résultats d'une recherche sont présentés par un score (recherche textuelle) et une distance (recherche géographique). Chaque localisant est ensuite renvoyé avec une adresse spécifique (adresse renseignée par le SIS), et BAN (la plus proche si moins de 100m).

Les données minimales nécessaires à la localisation de la situation d'urgence sont les coordonnées géographiques et la commune concernée, qui peuvent être complétés par des toponymes, l'adresse exacte, un commentaire (ex : 1^{ère} porte à droite...).

Pour compléter la donnée adresse, la notion d'Emprises Géographiques d'Activités (EGA) a été développée. Le rôle de ces EGA est de permettre la détermination d'une localisation précise et partagée et du contexte opérationnel. Elles disposent d'une géométrie surfacique, d'un toponyme, d'une activité, des risques identifiés (et éventuellement d'une temporalité) ; c'est une emprise surfacique représentant une surface d'activité, un bâtiment, une zone définie manuellement...

Une EGA peut disposer de plusieurs accès, chacun peut être porteur d'une localisation spécifique (lieu-dit, adresse...), quand une EGA ne dispose pas d'accès, c'est l'adresse BAN la plus proche qui est renvoyée (100m max).

D'autres aides à la localisation peuvent être fournis en complément de l'Adresse :

- Code INSEE de l'appel,
- PFLAU : adresse de facturation des lignes téléphoniques fixes, mobiles (mais localisation pas très précise pour les lignes mobiles...),
- AML (advanced mobile location) : tout smartphone permet d'envoyer ses coordonnées (à T0 puis toutes les 20 secondes),

- eCall : système d'appel d'urgence automatique présent sur l'ensemble du parc automobile,
- APP 18-112 (pas encore mis en place),
- Géoloc 18-112 : en test dans 2 SDIS (56 et 83) : récupération de coordonnées via SMS.

NexSIS souhaite également exploiter le «réseau routier navigable » pour l'engagement et le suivi en complément de la donnée Adresse. L'ANSC travaille avec l'IGN pour fournir une base de données routière nationale souveraine, une cohérence entre la BDRN et la donnée adresse sera un enjeu essentiel pour l'envoi des secours.

Le SIG de NexSIS exploite la BAN (pour l'exhaustivité) et les données des SDIS (complémentaires), il y a des échanges constants entre les bases de données NexSIS et BAN.

Cela permet de se rendre compte des manques (ex : rue connue sous un autre nom, rue pas encore adressé...) tout en les sauvegardant afin de les mettre à disposition : il y a une boucle vertueuse des signalements, l'objectif final étant de faire remonter la BAN par les API, et les injecter dans la BAL.

Échanges :

- 1) Concernant cette boucle vertueuse, y-a-t-il une mécanique d'ID interne mise en place ?

Ce besoin a été identifié, les erreurs et/ou manques observés doivent être conservés, il faut être en capacité de pouvoir suivre les signalements effectués pour ne pas avoir de doublons...

Des échanges vont être mis en place auprès des différentes instances nationales (BAN, IGN...).

- 2) Comment les communes sont-elles informées des intégrations de signalement ?
Quels outils utilisés ?

Pour les communes, NexSIS s'appuie sur les outils de la BAN, pour les SDIS, il existe un développement interne à NexSIS, à l'instar de l'espace collaboratif de l'IGN.

Exploitation de l'adresse par le socle SIG de la Sécurité Intérieure

Jean DE VILLENEUVE, ST(SI)² (Service des technologies et des systèmes d'information de la Sécurité intérieure), Ministère de l'Intérieur - Chef de la SIGO (Section de l'Information Géographique Opérationnelle), Ministère de l'Intérieur

Le ST(SI)² est un service informatique mutualisé pour la Police et la Gendarmerie. L'objectif du socle SIG de la sécurité intérieure est de répondre aux besoins d'information

géographique des applications de la sécurité intérieure, d'apporter une information géographique uniforme et cohérente pour toutes les applications clientes, et couvrir l'ensemble du territoire français.

Ce socle SIG soulève plusieurs enjeux : limiter les adhérences applicatives à d'éventuelles solutions propriétaires (utilisation prioritaire des standards OGC), robustesse et haute disponibilité des services (infra et architecture redondées et secourues 24/24h...), scalabilité permettant de s'adapter à la sollicitation opérationnelle, rationaliser et mutualiser les ressources techniques et humaines.

Il permet l'accès à plusieurs fonctionnalités : webservices, fonds de plans (néo : fonds de plan métier, IGN, OSM, SHOM), environ 300 couches de données disponibles venant des partenaires, calculs d'itinéraires, service altitude, géocodage et géocodage inverse pour recherche de lieux, géoréférencement...

Le socle SIG de la sécurité intérieure représente plus de 70 applications clientes comme le logiciel de prise d'appels du « 17 », celui de rédaction de procédure, applications d'analyses, de statistiques, de cartographies tactiques...

Plusieurs fonctionnalités du socle SIG-SI exploitent directement la donnée Adresse :

- Le fond de plan Néo (Nouvel Espace Opérationnel) : fond de plan conçu et généré en interne qui couvre l'ensemble du territoire,
- Le géocodeur ADDOK : développé par Etalab, il permet le géocodage en masse, le géocodage inverse... Il utilise les données de la BAN, le POI OSM, les routes et PK BD TOPO, et d'autres données spécifiques. Environ 300 000 appels sont effectués chaque jour.

Le socle SIG-SI, pour la donnée adresse, est alimenté par la BAN au format ndjson pour le géocodeur addok, par la base de données de l'IGN pour le fond de plan.

Différents pistes d'amélioration ont été identifiées :

- Constat BAL : il existe des problèmes de saisie et/ou d'intégration UTF-8
- Il existe des problèmes de cohérence entre les points adresse IGN et BAN : id communs, interopérabilité...
- Flou dans la gestion : quel est le portail de référence ?

Echanges :

1) Quelle historisation des données ?

Un webservice à jour au moment T est diffusé. Il y a eu des problèmes lors des fusions des communes, idéalement, il faudrait que les géocodeurs IGN prennent en compte les années N-1, N-2...

Dans la BAN, le point Adresse est traité en premier, les filaires de voies n'ont pas vocation à être intégrés dans la BAN, néanmoins ils sont présents dans la BD TOPO : il est donc nécessaire de trouver des interconnexions efficaces.

Le rôle des conseils municipaux (numérotation des voies, dénomination des voies, porter à connaissance...) va être précisé prochainement dans un décret.

Actualités autour de l'adresse :

- Site web de l'Afigéo : www.afegeo.asso.fr/actualites/?thematique=adresse
- 11/03/21 : Ressources Atelier OPENIG
- 15/03/21 : Saison 2 du MOOC Adresse (CRIGE Normandie et GEOPAL / FunMooc/CNFPT)
- 18/03/21 : Café atelier PIGMA sur l'Adresse.